



EXTRAIT N°06/2022 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 FEVRIER 2022

Date de la convocation :
Le 15 février 2022

Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

En début de séance :

Présents 20
Procurations 3
Absents 8
Excusés 2

En cours de Séance :

Présents 20
Procurations 3
Absents 8
Excusés 2

L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un du mois de février, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du 1^{er} Adjoint, M. ADELE Claude,

PRESENTS :

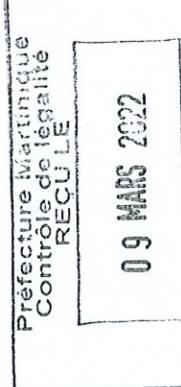
Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, M. NAPOLY Raymond, Mme LEGIEL Eliane,

Conseillers municipaux : Mme CAVALIER DOURE Sandrine, M. ARETO Joseph, Mme CARIN Jocelyne, M. THELESTE Johan, Mme MENCE Marielle, M. FERDINAND Thierry, M. BERNABE Cédric, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme RIERNY Sandrine, M. CIDOLIT Bertrand, Mme FRANCOIS Francine, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES : M. Yan MONPLAISIR, Mme DUBO Corinne (procuration à Mme RIERNY Sandrine), M. PALIX Pierre (procuration à M. FERDINAND Thierry), Mme MARLIACY Danielle (procuration à M. MIEVILLY Eliane), M. DELPHIN Laurent

ABSENTS NON EXCUSES : M. ADELAIDE Michel, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme CARDOU Josiane, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. ATHANASE Rémy, M. SAINT-HONORE Laurent, M. MARLET Daniel, M. MARLET Camille

ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Alain BONHEUR (DGA2), M. Pascal QUIONQUION(DGA), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice Affaires Juridique et Réglementation), Mme VAUTOR Directrice service environnement).



Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

DEVELOPPEMENT DE L'USAGE DU NUMERIQUE DANS LES ECOLES

Le Maire expose :

La Ville de SAINT-JOSEPH poursuit sa politique de développement de l'usage du numérique dans ses écoles primaires initiée dans le cadre des appels à projet « **LABEL ECOLES NUMERIQUES 2020** » et « **SOCLE NUMERIQUE DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES 2021** »,

L'objectif est de renforcer la transformation numérique des écoles en favorisant des projets fondés sur l'équipement des écoles d'un socle numérique de base et l'accompagnement à la prise en main des matériels.

Une première phase en cours de réalisation concerne la mise à disposition d'outils performant pour une continuité pédagogique moderne. Il convient de compléter les équipements du socle numérique initialement prévu avec du matériel pour la classe (ordinateurs portables, vidéoprojecteurs, valise mobiles équipées de tablettes), un appareil photo numérique, des robots pour l'apprentissage de la robotique et de la programmation, une imprimante 3D, etc.

Sont également nécessaires des travaux d'infrastructure visant :

- La sécurisation des salles informatiques (onduleurs, firewall de filtrage web)
- La sécurisation des ordinateurs (nouvelle version d'antivirus, filtrage des urls internet)
- Le déploiement des accès sans fil (Wifi) dans les classes
- Un accroissement du nombre d'ordinateurs dans chaque salle informatique
- L'acquisition de vidéoprojecteurs supplémentaires.

Ces travaux sont estimés à **187 900 €** et bénéficient d'une aide financière dans le cadre du *Contrat de Convergence et de Transformation* (CCT) de 2019-2022,

Le plan de financement est établi comme suit :

DEPENSES € HT	RESSOURCES € HT	Taux
Travaux d'infrastructure (Déploiement Wifi dans les classes, switch POE, filtrage web, onduleurs)	108 200,00 €	Etat
Matériel informatique / multimédia (Ordinateurs, robots, logiciels, vidéoprojecteurs)	79 700,00 €	CTM
		Ville
	187 900,00 €	100%

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité,

D'APPROUVER le plan de financement présenté ci-dessus

D'AUTORISER le Maire à signer la demande de subvention du contrat de convergence et de transformation (CCT) pour l'acquisition d'équipements numériques supplémentaires.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 21 février 2022

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le

